

Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Séance du mardi 26 août 2014

Rapport du Conseil communal relatif à la création d'une commission ad hoc sur le choix du type de véhicules pour les transports publics urbains

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Le groupe socialiste est particulièrement satisfait de la création de cette commission, qui permettra, dans la sérénité, de faire le point sur ce que 2242 Séance du mardi 26 août 2014 nous souhaitons, nous les représentants du peuple, pour l'avenir des transports publics.

Lors de la séance d'informations du 25 juin, le directeur de TransN, appuyé par le représentant du Conseil communal, nous a expressément dit, aux quinze membres du Conseil général présents à cette séance de discussion, à noter qu'aucun membre de l'UDC n'était présent à cette séance, que justement, nous aurions la possibilité de nous déterminer de façon totalement libre comme élus pour l'avenir des transports publics et les choix non seulement écologiques mais aussi financiers qui devront être faits.

Nous souhaitons ne pas allonger sur ce qui a été dit, mais poser une question au Conseil communal sur le point "Collaboration intercommunale : néant.". N'est-il pas de bon ton d'imaginer que précisément, de multiples collaborations intercommunales vont entrer en jeu, dans la mesure où non seulement il y a des liens possibles dans l'exploitation des trolleybus avec la ville de Neuchâtel, mais il y aura probablement des liens aussi, en tout cas d'informations, avec les autres villes suisses, comme par exemple Fribourg, Genève, Lausanne et même St-Gall, qui ont décidé d'augmenter leur parc de trolleybus ? Nous souhaiterions, sur ce point-là, avoir une réponse du Conseil communal en le remerciant encore de sa grande sagesse.

M. Daniel Musy, PS